

L'étrange mort d'Henriette d'Angleterre

En 1670, Madame souffre comme une damnée. La jeune épouse de Monsieur, le frère de Louis XIV, se plaint d'épouvantables douleurs d'estomac. Les médecins se montrent d'abord rassurants, avant de réviser leur pronostic devant ce mal mystérieux et foudroyant.

PAR JEAN-FRANÇOIS SOLNON



D

ès le 24 juin 1670, Henriette est sujette à de multiples maux. Elle se baigne néanmoins dans la Seine, le temps étant très chaud. Le samedi 25, elle déclare se sentir mal, ce qui lui interdit de s'y tremper une nouvelle fois, mais elle peut se promener au clair de lune jusqu'à minuit dans les jardins de Saint-Cloud, sa merveilleuse demeure. Elle dîne comme à

son ordinaire et passe une bonne nuit. Malgré ce repos bienfaisant, le lendemain, dimanche, la voit chagrine et de mauvaise humeur, elle qui est d'ordinaire douce et peu capable d'aigreur et de colère. Quelques visites la distraient, la conversation lui plaît, non sans parfois l'irriter. Madame est plutôt chafouine. Elle s'étend sur des coussins et s'endort. On la jugerait abusivement sereine si son abandon au sommeil ne révélait un visage plutôt torturé, alors que ses proches l'ont toujours vue aimable quand elle est au repos.

Esprit peu clair mais confiant

Éveillée, elle se lève avec un si mauvais visage que son entourage en est surpris. Un mal au côté ne cède pas. C'est alors qu'elle demande à la marquise de Gamaches de lui préparer un verre d'eau de chicorée que sa dame d'atour lui...



Bien née Fille de Charles I^{er} d'Angleterre, Henriette Stuart (1644-1670), également princesse Bourbon par sa mère – Henriette Marie, dont le père n'était autre que le Béarnais –, reçoit le titre de fille de France par son mariage, qui fait d'elle la belle-sœur du Roi-Soleil.

... présente. Elle le boit et, alors qu'elle remet la tasse sur la soucoupe, dit avec un ton qui signifie l'intolérable douleur qu'elle ressent: «Ah! quel point de côté; ah! quel mal. Je n'en puis plus.»

En prononçant ces paroles, le rouge lui monte aux joues, pour disparaître aussitôt et être changé en une pâleur livide. Elle se tord de douleur, est saisie de convulsions, crie et finit par commander qu'on la soutienne pour l'aider à gagner sa chambre. Marchant à peine et toute courbée, incapable de se déplacer sans soutien, elle doit s'appuyer sur ses servantes. On la déshabille, on délace son corset. Elle ne cesse de se plaindre, les larmes aux yeux, elle qui est si patiente. On la met au lit. Elle crie encore plus qu'elle ne l'a fait jusque-là. Son entourage est inquiet, voire désespéré. Alitée, elle ne tient pas en place, roulant d'une extrémité du lit à l'autre. Appelée, son premier médecin, M. Esprit, diagnostique une colique, ordonnant les remèdes propres à de semblables maux. Horriblement torturée par la douleur, Madame répète que son mal est plus considérable qu'on veut le dire, qu'elle va mourir et exige qu'on aille quérir un confesseur. Averti, Monsieur se tient ému devant

“Monsieur échange un baiser avec elle. Dans la pièce, on n'entend plus que des soupirs et des pleurs”

son lit et échange un baiser avec elle. Dans la pièce, on n'entend plus que le bruit étouffé des soupirs et des pleurs. Quand on constate que Madame a les extrémités froides, la peur saisit l'assistance. Tâter son pouls ne rassure pas, celle qui s'en charge le cherchant en vain. Il n'y a guère que M. Esprit qui ne s'affole pas, ne craignant pas d'affirmer que la faiblesse du pouls est un «accident ordinaire à la colique [sic] et qu'il répond de Madame». Mais, excédé par tant de suffisance, Monsieur ose lui faire remarquer qu'il avait déjà répondu de son fils, le duc de Valois, qui eut pourtant la mauvaise idée de mourir promptement...

Doit-on avertir la pauvre malade de l'arrivée d'un confesseur? Sans en être effrayée, Henriette dit au curé de

Saint-Cloud de s'approcher. La confession est brève. Madame subit une saignée – le médecin exigeant qu'elle se fasse au bras – et s'abandonne aux exigences de ses proches, déclarant qu'elle veut tout ce qu'on souhaite, ajoutant que tout lui est indifférent et qu'elle sent la mort proche. Trois archiatres

[médecins du roi] l'assistent désormais: Antoine Vallot, qu'on a envoyé chercher à Versailles; Yvelin, venu de Paris, en qui elle a confiance; Esprit, déjà présent. Ces trois Diafoirus tiennent conseil, assurant à Monsieur qu'il n'y a point de danger. Philippe vient le répéter à Madame, qui répond avec tranquillité «qu'elle connaissait mieux son mal que le médecin et qu'il n'y avait point de remède».

«Madame se meurt», constate Bossuet

La saignée l'a soulagée. Mais l'arsenal favori des médicastres n'est pas encore épuisé: un lavement au séné est prescrit. Son lit en est gâté: aussi installe-t-on pour elle un petit lit dans la ruelle. On approche un flambeau: révélée par la lueur des bougies, la moribonde paraît encore plus mal. À Monsieur, qui l'interroge pour savoir si on ne l'incommode pas trop, elle a la force de répondre: «Ah! non, Monsieur, rien ne m'incommode plus; je ne serai pas en vie demain matin, vous le verrez.» On lui sert un bouillon. Les douleurs redoublent. Elle se débat dans des souffrances cruelles. La douleur est si intolérable qu'elle se surprend à affirmer qu'elle se tuerait si elle n'était chrétienne. La mort se peint sur son visage. Beaucoup ne voient en elle qu'une «morte habillée à qui l'on aurait mis du rouge».

Informés de son état, le roi, la reine, M^{lle} de La Vallière et M^{me} de Montespan lui rendent visite, probablement pour la dernière fois. Louis XIV interroge discrètement les hommes de l'art. Alors que deux heures auparavant ils répondaient sur leur vie de la santé de Madame et assuraient que les extrémités froides n'étaient qu'un accident de la colique, les mêmes commencent à dire qu'il n'y a plus d'espérance et diagnostiquent une gangrène! La confession auprès du curé



Famille en or Au sein de la dynastie la plus puissante de l'Europe d'alors, Henriette (2^e à g.) a su trouver sa place et conquérir les cœurs et les esprits, notamment celui de Louis XIV (à dr.), ravi par sa culture. *La Famille royale* (v. 1663), de Jacob Van Loo (1614-1670).



La messe est dite En ce début de juin 1670, la jeunesse et le charme d'Henriette illuminent la cour de Saint-Cloud. Las ! En quelques heures, son destin bascule et sa vie s'achève. Une consolation cependant : avoir été veillée par son mari et le roi...

de Saint-Cloud ayant paru trop rapide à Monsieur, on fait alors chercher M. de Condom, c'est-à-dire Jacques Bénigne Bossuet. Louis XIV dit à sa belle-sœur des paroles d'encouragement et la complimente sur sa fermeté. Ne voyant rien à espérer, le roi verse quelques larmes en guise d'adieu. « Elle lui dit qu'il perdait une bonne amie et qu'elle allait mourir. »

On la remet dans son grand lit nettoyé. Le hoquet la saisit. Au milieu de la certitude de la mort, Madame affecte une contenance paisible. Pas un mot sur la cruauté de sa destinée qui l'enlève à la fleur de l'âge, pas une question aux médecins pour s'informer s'il est pos-

sible de la sauver. Une ou deux visites encore : le chanoine de Saint-Cloud, Nicolas Feuillet, un capucin bavard, son confesseur ordinaire, et l'ambassadeur d'Angleterre, qui parle avec elle de son cher frère Charles II. L'extrême-onction lui est administrée.

Une soudaineté qui étonne...

Une saignée au pied est encore pratiquée, mais il ne vient point de sang. M. de Condom lui parle de Dieu et lui donne le crucifix à baiser. Elle répond « avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le crucifix attaché sur sa bouche ». À 2h30 du matin, en

ce 30 juin 1670, la mort le lui fait abandonner. Elle le laisse tomber et perd la parole et la vie presque en même temps. Après deux ou trois petits mouvements convulsifs de la bouche, elle expire. Elle n'avait que 26 ans.

Tous les témoins sont frappés par la brutalité de sa mort, qui fait dire à M^{me} de Sévigné que Madame « a été malade et morte en huit heures ». Bossuet relèvera de son côté que, si la mort prépare « ordinairement les hommes à son dernier coup, Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs ». Ce brusque décès n'en est que plus mystérieux. Une mort rapide est alors une mort suspecte. Celle de Madame s'est passée « d'une manière si subite, reconnaît l'abbé de Choisy, qu'on ne la voulut pas croire natu-... »

“Le mariage malheureux d’Henriette avec Monsieur et leur pitoyable vie conjugale suffiraient à rendre Philippe suspect”

...relle». Ainsi, rappelle le même auteur, court-il «mille bruits différents de sa mort, dont pas un peut-être n’a de fondement que le malheur de l’humanité». Tous les contemporains n’ont pas la sagesse de l’abbé. Circulent aussitôt des rumeurs d’empoisonnement.

Henriette elle-même les avait accréditées. Elle en avait assuré ceux qui s’étaient approchés d’elle. «La pensée du poison, témoigne son amie M^{me} de La Fayette, [était] établie dans son esprit.» Entre deux cris de douleur, regardant l’eau de chicorée qu’elle avait bue, elle avait déclaré avoir été empoisonnée et demandé un contrepoison. L’accusation fut répétée par toute l’Europe et Madame l’affirmait comme vraie à son médecin, qui resta silencieux. Faut-il que l’empoisonnement de Madame soit un sujet public de conversation pour que l’ambassadeur d’Angleterre se croie autorisé à lui demander si elle avait été empoisonnée... On ignore sa réponse, mais on sait qu’elle recommanda au diplomate de n’en rien dire au roi d’Angleterre, son frère, afin de lui épargner cette douleur et de ne pas songer à en tirer vengeance.

La certitude d’un geste criminel n’en est pas moins largement partagée. Henriette subirait-elle une nouvelle fois la colère du Ciel, elle qui n’a connu pendant sa courte existence que des moments tragiques? La révolution en son pays et la décapitation en 1649 de son père, le roi Charles I^{er}, à Londres; l’exil en France avec sa mère, où elle tardait à se lever le matin faute de bois à mettre dans la cheminée; la mort de ses enfants, deux mort-nés, puis, en 1666, celle de son fils le duc de Valois, à l’âge de 30 mois, dont elle fut inconsolable; ou encore celles en 1660 de son frère Henry, duc de Gloucester, chassé d’Angleterre avant de mourir à 27 ans de la variole, et de sa sœur Marie-Henriette, qui succomba à Londres du même mal trois mois après

lui... Le nécrologe semble n’avoir pas de fin quand est morte sa mère, Henriette Marie de France, veuve du roi Charles I^{er}, en 1669. À cette date, la restauration des Stuarts sur le trône d’Angleterre est accomplie, mais la princesse n’oublie pas que ses frères Charles et Jacques, avant leur accès au trône, ont été chassés du royaume par Mazarin pour permettre à la France du Grand Roi de conclure en 1665 une alliance avec l’Angleterre du régicide Cromwell...

De sa mort subite, l’empoisonnement est jugé la cause. Pour en constater éventuellement les effets, on fait donner l’eau de chicorée à un chien, tandis que deux femmes de chambre avalent une tasse de la boisson suspecte, tous sans dommage. Indifférents à ces tests, les témoins à charge, soit la princesse Palatine, seconde épouse de Monsieur, et le duc de Saint-Simon, persistent à croire à l’empoisonnement. Leur jugement demeure toutefois bien fragile quand on sait que la première écrit quarante-six ans après les faits et le second, soixante-dix ans plus tard.

Une autopsie impuissante à chasser les rumeurs

L’autopsie, demandée par le roi et par Monsieur, est pratiquée portes ouvertes, en présence d’une centaine de médecins, chirurgiens et diplomates. Elle révèle un poulmon gâté, l’abdomen envahi de bile, le foie tombant en miettes, l’intestin en putréfaction, à quoi s’ajoute une tuberculose pulmonaire, le tout concluant à une mort naturelle. En termes courants, l’autopsie confirme que la princesse était en très mauvaise santé, et ce, «de longue main». En raison de l’état déplorable de ses organes vitaux, on s’étonne même qu’elle ait vécu si longtemps. Aussi est-il impossible de conclure à un empoisonnement. L’autopsie est loin d’être déterminante. Certains la jugent ridicule. On



Mauvaise branche ? Monsieur – chef de la maison d’Orléans – demeure sous la coupe de son frère aîné, le roi. Aurait-il, pour recouvrer sa liberté, empoisonné sa femme, épousée « sur ordre » ?

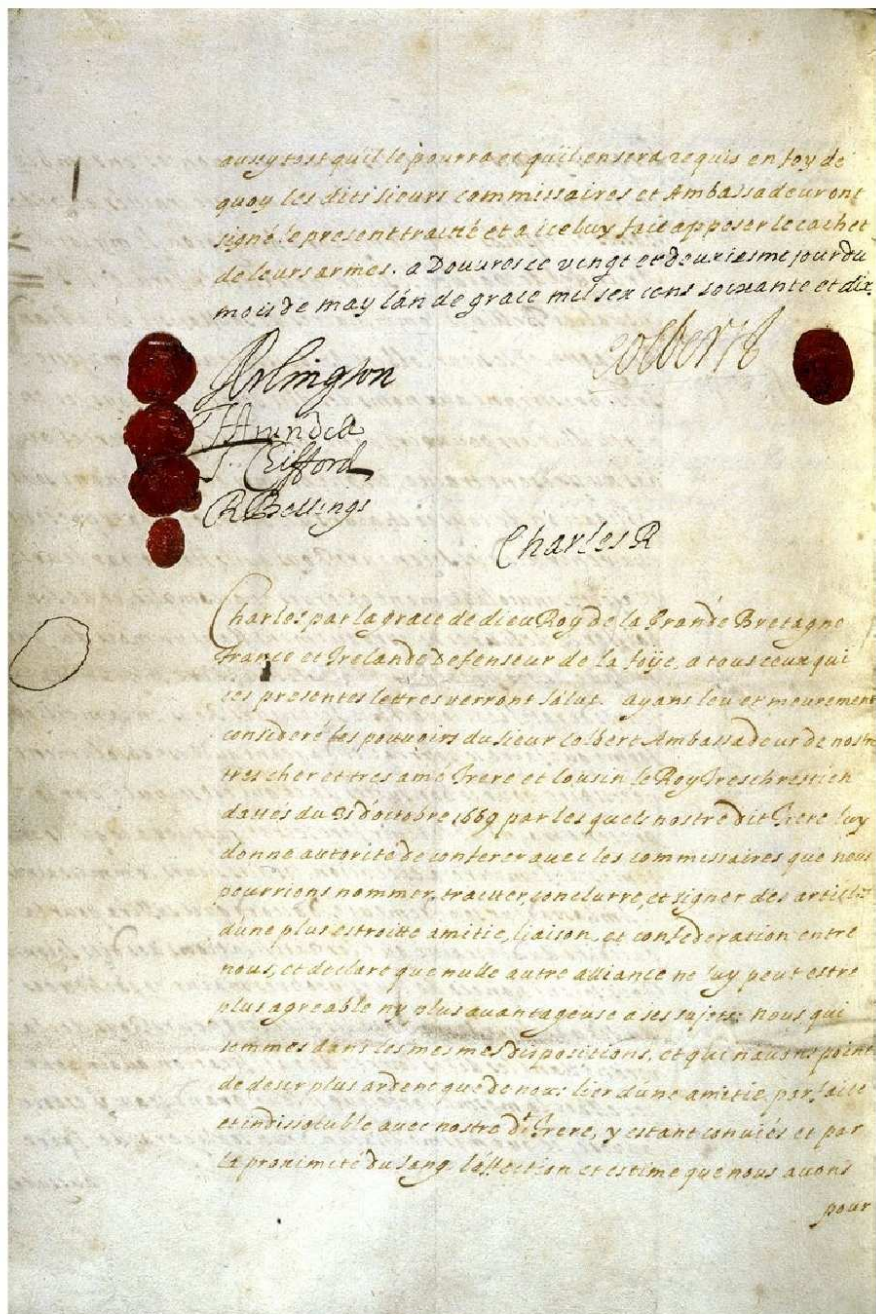
préférer la dire imparfaite et biaisée. Si la cause de la mort est une bile imprévisible, on évite de relever des indices d'un crime qui aurait éclaboussé la famille royale et sans doute déclenché une crise politique entre Paris et Londres.

Vexations en tout genre

On n'en cherche pas moins le ou les coupables, même si on hésite à désigner l'empoisonneur. Madame, il est vrai, n'a pas que des amis. Si l'on ignore la teneur du traité secret signé à Douvres en juin 1670 – où elle a réussi par sa présence et son talent à convaincre son frère Charles II de quitter l'alliance hollandaise et de s'engager à soutenir Louis XIV en cas de conflit (qui se prépare) avec les Provinces-Unies –, elle apparaît comme le lien privilégié entre la France et l'Angleterre, décidées à s'allier. À peine deux semaines après son retour de Londres, elle a ressenti les premières douleurs du mal qui l'a emportée.

Mais sa vie intime est aussi source de querelles. Les misérables relations conjugales entre Henriette et Philippe d'Orléans ne seraient-elles pas à l'origine du drame ? Au cours de leurs fréquentes disputes, l'un et l'autre n'ont jamais manqué de se jeter leur passé au visage. La mission diplomatique en Angleterre confiée par le roi à sa belle-sœur a eu le don d'irriter Monsieur, fâché « tout rouge contre Madame et même contre le roi ». Tenu à l'écart de la rencontre, Philippe, jaloux et vexé d'être laissé sur la touche, rumine la réponse cassante que lui fit le roi son frère, auquel il demandait le sujet du séjour anglais de sa femme : « Il n'y a pas lieu de vous en faire part », avait répondu Louis XIV, décidé à n'en pas dire plus.

Déjà, le mariage d'Henriette en mars 1661 avec Philippe avait déconcerté. Étrange union quand on sait que, chez Monsieur, le « miracle d'enflammer le cœur du prince n'était réservé à aucune femme ». Leur pitoyable vie conjugale suffirait à rendre Philippe suspect. En réalité, personne ou presque ne le croit criminel. Sans doute dans le mariage s'est-il senti délaissé par sa femme ; sans doute, rongé de jalousie devant l'intérêt réciproque qu'elle et le roi se portaient, se réfugiait-il dans la bouderie. Il est vrai que la complicité du monarque et de



Affaire d'État Et si Henriette avait payé de sa vie son rôle diplomatique ? Missionnée par le roi, c'est sous son égide qu'est signé, le 1^{er} juin 1670, le traité de Douvres, une entente secrète passée entre la France et l'Angleterre contre la Hollande.

sa belle-sœur faisait jaser. « L'attache-ment que le roi avait pour Madame com- mença bientôt, dit-on, à faire du bruit. » Il n'en fallait pas davantage pour que la cour soit aux aguets, épie les rumeurs, tente de percer les secrets. Occupés aux intrigues, les courtisans n'avaient plus un moment de repos. Monsieur serait-il le mari trompé et jaloux dont on rit

dans les comédies ? Comme le royaume de France n'est pas le sérail du Grand Turc, la culpabilité de Philippe d'Orléans est écartée. On est unanime à le juger incapable d'une telle action. Un prince « d'humeur si douce » – jugent ceux qui le connaissent – ne peut être qu'innocent. Sa frivolité, son indis- crétion le rendent incapable d'un tel for-...

“Les soupçons se portent sur les favoris de Monsieur qui haïssent Madame, dont ils se sont toujours plu à ruiner le couple”

... fait. Trop bavard, ne parvenant pas à garder un secret, Monsieur ferait un piètre coupable. «Il ne saurait se taire, déclare-t-on; s'il n'en parle pas la première année, il nous fera pendre dix ans après.» Ni Louis XIV, qui a enquêté, ni le roi Charles II, frère d'Henriette, ni Henriette elle-même, pourtant prompte à s'imaginer empoisonnée, ne croient en sa culpabilité. Plus tard, la seconde épouse de Monsieur, la princesse Palatine, n'eut pas besoin d'être rassurée: elle était intimement persuadée de l'innocence de son mari.

Le poison de la vengeance

L'hypothèse d'une mort suspecte demeure. Mais, cette fois, les soupçons se portent sur les favoris de Monsieur, qui haïssent Madame, dont ils se sont toujours plu à ruiner le couple. Beaucoup estiment qu'ils sont prêts à n'importe quelle besogne. Y compris la pire. Le plus redoutable semble être alors le chevalier de Lorraine, beau comme un ange, mais dénué de sens moral. Rancunier, il ne pardonne pas à Henriette de l'avoir fait exiler en Italie. De retour, il entend se venger. C'est lui qui aurait fait expédier le poison de la péninsule.

Est, est, est ! La rumeur a tôt fait de désigner, parmi les favoris de Monsieur, un coupable idéal, Philippe de Lorraine (à g.), et son complice, le marquis d'Effiat (à dr.), même si ce dernier est «un peu moins fripon que les autres», dicit la Palatine.

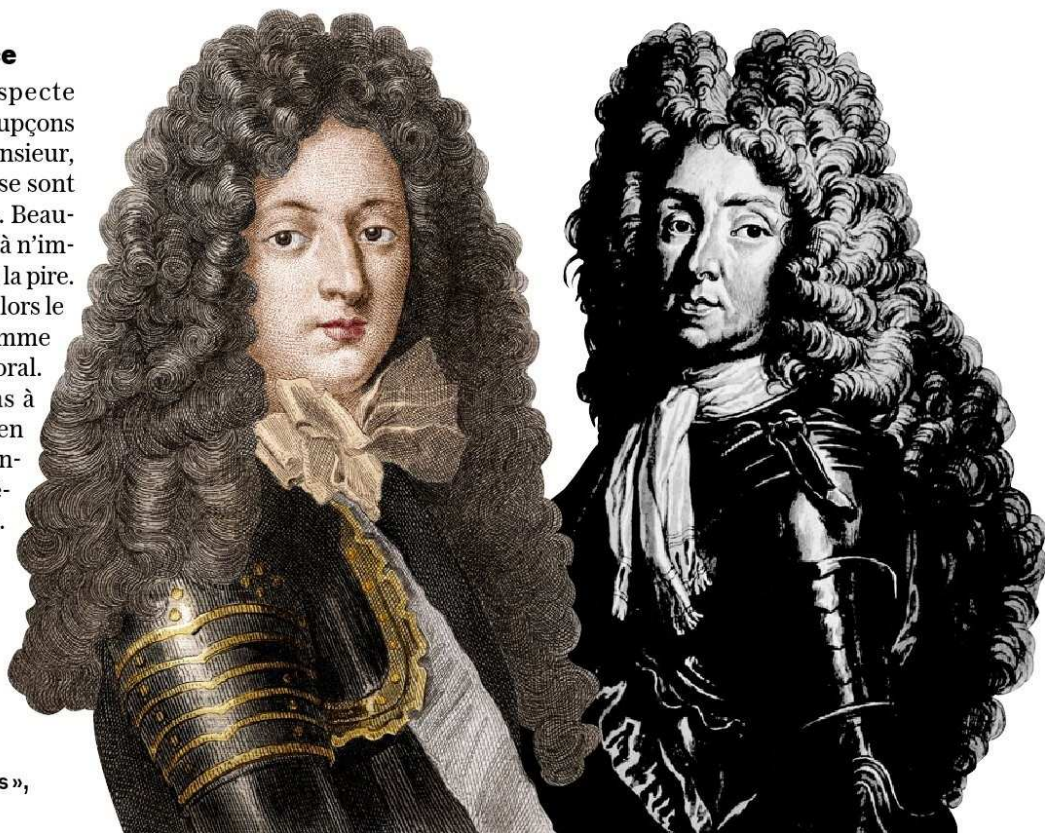
Son forfait aurait bénéficié de la complicité active du marquis d'Effiat, son ami, qui aurait empoisonné la carafe contenant l'eau de chicorée. Madame Palatine, qui croit à la responsabilité de Philippe de Lorraine, fonde son jugement – partagé par Saint-Simon – sur le récit d'un valet de chambre et du premier maître d'hôtel de Madame. On rappellera que le mémorialiste n'était pas encore né au moment de la mort d'Henriette. Quant

au valet de chambre, il était déjà mort. Si les criminels étaient détenteurs d'un pareil secret, comment comprendre que Louis XIV les ait laissés en liberté? Quant à Antoine d'Effiat, «âme damnée» du chevalier de Lorraine et éventuel complice, il est dit doté de qualités remarquables qui en faisaient, prétendait Madame, «le seul de la troupe un peu moins fripon que les autres». On remarquera enfin que le roi autorisa Philippe de Lorraine à rentrer en France, le nomma maréchal

et le gratifia de faveurs qui auraient été impensables s'il l'avait cru empoisonneur d'une belle-sœur dont il aimait la séduction et la culture. Reste le rôle trouble de la part des ennemis hollandais. Mais l'hypothèse ne s'appuie sur aucune preuve.

Trois siècles et demi après les faits, la mort de Madame hante encore la mémoire collective. Le talent de Bossuet y concourt quand il prononce à Saint-Denis, le 21 août 1670, le célèbre exorde de son oraison funèbre: «Madame se meurt, Madame est morte.» Quant au mystère qui continue d'envelopper la nature du mal et les responsables de la mort de la princesse la plus romanesque du Grand Siècle, il contribue à aiguïser notre imaginaire... 

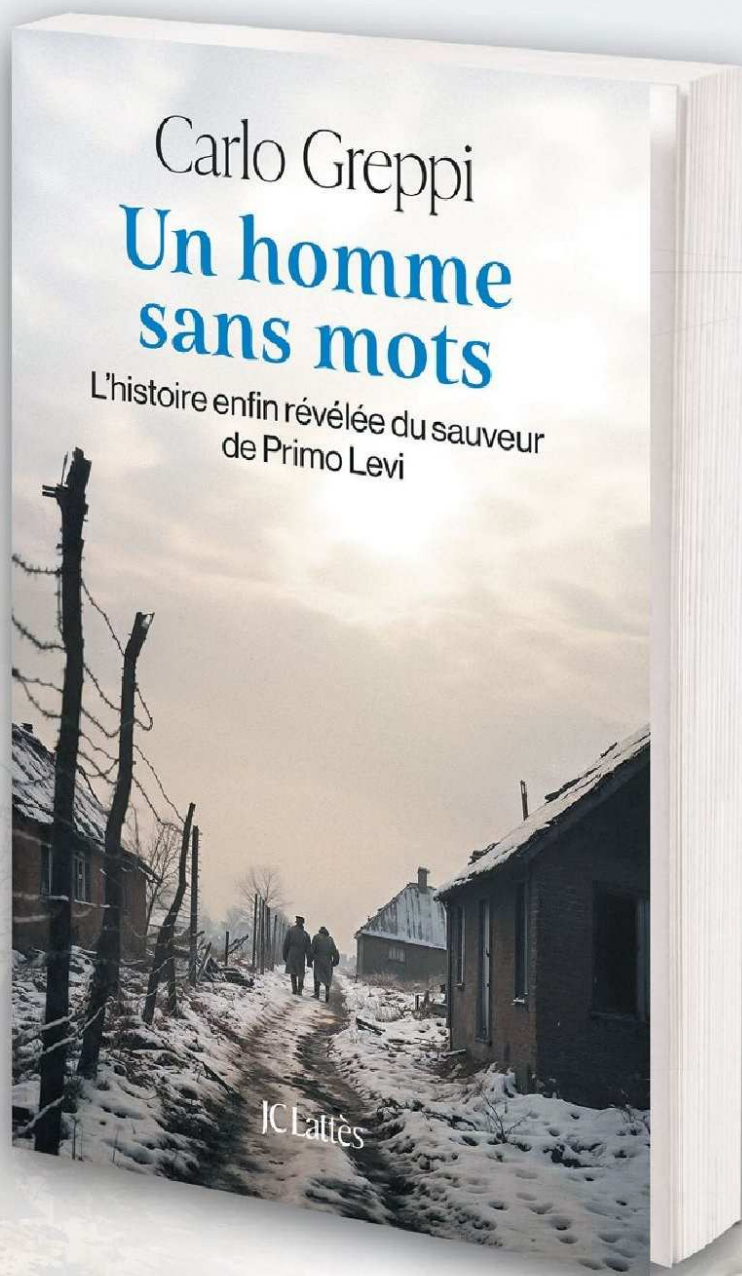
L'auteur. Agrégé d'histoire, docteur en histoire et en lettres, Jean-François Solnon est professeur émérite d'histoire moderne. Il a notamment signé *Anne d'Autriche* (Perrin, 2022), *Histoire des favoris* (Perrin, 2019) ou *Les Couples royaux dans l'Histoire* (Perrin, 2012; rééd. coll. «Tempus», 2016).



ADOC-PHOTOS

BNF/GALLICA

L'enquête passionnante sur Lorenzo Perrone,
l'homme qui sauva la vie de Primo Levi
au camp d'Auschwitz.



Éditions
JCLattès